

communauté urbaine

# GRAND LYON

MAGAZINE

N°5 SEPTEMBRE.OCTOBRE 03

## DOSSIER

PATRIMOINE DE DEMAIN  
J'Y ÉTAIS !

**PARTICIPATION**  
ENSEMBLE,  
CRÉONS NOTRE TERRITOIRE

**COLLECTE SELECTIVE**  
L'ACTEUR PRINCIPAL,  
C'EST CHACUN DE NOUS !

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)



# ÉVÉNEMENT

## - PLAN LOCAL D'URBANISME : CHOISIR LES ORIENTATIONS, MAIS AUSSI DIALOGUER



Depuis plusieurs mois, le Grand Lyon et les 55 municipalités qui le composent mettent à disposition du public des éléments d'information sur l'élaboration du nouveau POS, appelé désormais PLU, Plan Local d'Urbanisme. Après le débat des élus du Grand Lyon, le 7 juillet dernier, les orientations générales du Projet PLU sont maintenant définies : respecter l'environnement naturel, renforcer la cohésion et la mixité sociales, favoriser le développement des activités économiques. Sur cette base, à partir du 15 septembre, la concertation avec les habitants franchira une étape importante en passant de l'information au dialogue, puisqu'une réunion publique sur le Projet de PLU (le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD) sera organisée dans chaque commune et arrondissement du Grand Lyon. Il s'agit d'un moment sans précédent pour la démocratie et l'avenir de l'agglomération lyonnaise. Le PLU détermine le Grand Lyon de demain, n'hésitez pas à venir vous informer.

### EN SAVOIR PLUS ?

→ **Lisez les Zooms n° 1 et 2.** Ils expliquent en détail le diagnostic réalisé par le Grand Lyon sur l'agglomération lyonnaise et les orientations du Projet de PLU.

→ **Lisez les plus de 60 Zooms communaux et d'arrondissement.** Ils décrivent tous les projets de PLU du Grand Lyon.

→ L'ensemble de ces documents est consultable au Grand Lyon, dans toutes les mairies et sur internet /[www.grandlyon.com/](http://www.grandlyon.com/), au fur et à mesure des publications.



### DONNEZ VOTRE AVIS...

Chacun peut indiquer ses suggestions concernant le PLU. Des Cahiers de concertation sont disponibles au Grand Lyon et dans toutes les mairies. Une boîte aux lettres électronique est également en service : [plu-concertation@grandlyon.org](mailto:plu-concertation@grandlyon.org)

### CALENDRIER DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Elles sont placées sous l'autorité des maires et de François-Noël Buffet, vice-président du Grand Lyon. Toutes les réunions sont à 18 h 30.

Le calendrier actualisé est consultable sur internet à /[www.grandlyon.com/](http://www.grandlyon.com/).

Pour plus d'informations, contactez votre mairie.

Albigny sur Saône jeudi 16 octobre  
Cailloux sur Fontaines mercredi 8 octobre  
Champagne mercredi 1<sup>er</sup> octobre  
Collonges au Mont d'Or jeudi 2 octobre  
Corbas mardi 16 septembre  
Couzon au Mont d'Or jeudi 18 septembre  
Curis au Mont d'Or jeudi 9 octobre  
Décines mercredi 22 octobre  
Feyzin mercredi 17 septembre  
Fleurieu sur Saône mercredi 24 septembre

Francheville lundi 6 octobre  
Genay mercredi 15 octobre  
Irigny mardi 30 septembre  
La Mulatière lundi 22 septembre  
Mezrieu lundi 13 octobre  
Montanay mercredi 17 septembre  
Oullins lundi 29 septembre  
Pierre Bénite mercredi 1<sup>er</sup> octobre  
Polemieux au Mont d'Or  
mercredi 22 octobre

Rochetaillée sur Saône lundi 22 septembre  
Saint Germain au Mont d'Or  
mardi 16 septembre  
Saint Priest mardi 23 septembre  
Saint Romain au Mont d'Or  
jeudi 25 septembre  
Sainte-Foy-lès-Lyon mardi 14 octobre  
Sathonay Village mardi 21 octobre  
Vénissieux mardi 7 octobre

Les dates des réunions publiques concernant la période de novembre - décembre seront dans votre Grand Lyon Magazine n°6.



**ÉVÉNEMENT PAGE 2**

Le Plan Local d'Urbanisme poursuit son chemin avec des réunions organisées dans toutes les communes du Grand Lyon

**ACTUALITÉS PAGES 4+5**

Zoom sur des actions, des projets, des temps forts

**PARTENAIRES PAGE 6**

Evolution d'un quartier ou développement économique : l'union rend plus efficace

**PARTICIPATION PAGES 7+8**

Pour créer les conditions d'un vrai dialogue avec vous afin de construire ensemble le bien commun et notre territoire, le Grand Lyon a élaboré une charte de participation

**DOSSIER :  
LE PATRIMOINE DE DEMAIN  
PAGES 9 À 18**

Comment construire une agglomération qui répondent à vos besoins et dont vous soyez fiers ?  
Ce dossier est aussi l'occasion de découvrir des richesses patrimoniales du Grand Lyon

**COMMUNES PAGES 19 À 21**

Fontaines-Saint-Martin, Limonest, Marcy-l'Etoile, petit tour dans des communes de l'agglomération

**TRIBUNE PAGES 22+23**

La parole aux groupes politiques du Grand Lyon

**À VOTRE SERVICE PAGE 24****GRANDLYON MAGAZINE**

N° 5 Septembre-Octobre 2003  
Direction de la communication  
20, rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON cedex 03  
Tél. 04 78 63 46 19

Directeur de la publication **Jean-François Lanneluc**  
Rédaction **Isabelle Schwartz**  
Photos **Jacques Léone - Thomas Perreti**  
Maquette **Alexandre Lagneau**  
Mise en page **Micro 5**  
Impression **Fot**  
Distribution **Discom**  
Tirage 600 000 exemplaires  
Dépôt légal en cours

**« CONSTRUIRE  
LE PATRIMOINE DE DEMAIN »**

Construire l'agglomération de demain, qui rayonne à l'international et offre un véritable art de vivre, n'a de sens que par rapport à toutes celles et ceux qui y vivent, y travaillent, s'y divertissent, cela n'a de sens que par rapport à vous. Être les architectes d'un avenir partagé en plaçant l'homme au cœur de tous nos projets tel est l'objectif que nous poursuivons.

C'est le thème du dossier central de notre magazine qui évoque la création du patrimoine de demain. Notre action s'appuie bien sûr sur l'identité de l'agglomération, caractérisée par ses richesses exceptionnelles. Symbole de cet héritage source de fierté et de rayonnement, le cœur historique du Grand Lyon. Inscrit au Patrimoine de l'Humanité par l'Unesco, il est le témoignage vibrant de la capacité de nos prédécesseurs à avoir su développer une continuité harmonieuse de vie et conjuguer les multiples apports architecturaux pendant plus de 2 000 ans.

C'est cette même dynamique que nous voulons poursuivre, en enrichissant l'existant, en le renouvelant, en innovant. Faire rimer patrimoine et ville en devenir, c'est aussi créer des équipements ou des quartiers qui soient en harmonie avec vos besoins quotidiens en termes de vie, de déplacement, de rencontre, de distraction, de détente. C'est construire une agglomération qui respecte l'environnement, la diversité, une agglomération généreuse, solidaire, au service de tous.

Autre thème fort de ce numéro : la présentation de notre charte de la participation. Aujourd'hui nous savons combien il est essentiel de donner toute sa place à l'expression et à la participation des citoyens dans le fonctionnement de l'action publique. Cette charte, fruit d'une collaboration étroite entre élus, services du Grand Lyon et membres du Conseil de développement, est destinée à assurer les conditions d'un dialogue toujours plus harmonieux avec vous. Elle est une invitation à construire ensemble le bien commun, l'intérêt général et l'avenir de notre territoire.

**Gérard Collomb**

# ACTUALITÉS



## TRIER, C'EST PLUS SIMPLE QU'IL N'Y PARAÎT. CONSEILS :

- Dans les bacs verts, ne mettez ni verre ni déchets dont vous pensez qu'ils sont recyclables mais qui ne figurent pas sur le couvercle de ce bac
- En cas de doute, mettez dans le bac gris pour ne pas souiller le bac vert

## LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le verre se recycle à 100% et à l'infini.
- Une tonne de papier récupéré permet d'en fabriquer 900 kg.
- Avec 27 bouteilles en plastique, on fabrique un pull polaire.

## COLLECTE SÉLECTIVE

### Tri : l'acteur principal, c'est chacun de nous !

**Poubelles vertes et poubelles grises... Depuis juin 2002, tout le territoire du Grand Lyon est équipé en collecte sélective, soit en porte à porte soit par apport volontaire. Mais ne nous y trompons pas, la collecte sélective n'est rien sans nous.**

Aujourd'hui, les collectivités sont tenues de valoriser leurs déchets au maximum, ce qui implique de recycler les matériaux et d'organiser la collecte sélective. Le Grand Lyon est la première grande agglomération à l'avoir mise en place. Son principe est simple : il consiste à mettre dans le bac vert tout ce qui est recyclable - et qui est clairement indiqué sur le couvercle de ce bac - et à jeter tout le reste dans le bac gris. À l'exception du verre qu'il faut déposer dans des silos situés sur l'espace public, des objets encombrants, des déchets textiles, végétaux ou ménagers spéciaux (peintures, huiles de vidange...) à apporter en déchetteries.

#### Pourquoi faut-il trier ?

Le volume annuel des déchets ménagers de l'agglomération, c'est huit fois la tour de la Part-Dieu ! D'où la nécessité de trier pour protéger l'environnement, recycler certains déchets et maîtriser le coût de leur élimination. Comme l'explique le vice-président du

Grand Lyon chargé de la collecte sélective, « le développement durable commence à notre poubelle » !

Cependant il n'est pas facile de modifier les habitudes et trier demande un effort. Or quand nous nous trompons, cela a un coût. En clair, les bacs gris vont vers l'usine d'incinération et les bacs verts vers les centres de tri. Là les déchets sont triés à la main et ce qui n'est pas recyclable repart vers l'usine d'incinération. D'où un second trajet coûteux pour la collectivité. De plus tout le contenu du camion de collecte peut être pollué par une seule poubelle ! Chacun de nous est donc le premier acteur de la chaîne.

#### Inciter au tri

Un jeu, « la course au tri », va être diffusé auprès des élèves du primaire. Un parcours pédagogique dédié aux enfants sera mis en place dans le futur centre de tri de Rillieux dont l'ouverture est prévu en 2004. <

Pour tout renseignement : 04 78 95 88 10

→ **Pour en savoir plus** : consultez grandlyon.com ou le Guide des déchets ménagers dans votre mairie



## HANDICAP

### Lutter contre les mines antipersonnel

**Le 4 octobre prochain de 10h à 20h, venez place Bellecour ériger une pyramide de chaussures contre les mines. Organisée par Handicap International, cette 9<sup>e</sup> pyramide se déroulera dans 30 villes de France et au Luxembourg. Ces chaussures symboliseront les membres arrachés ou les vies fauchées par milliers. <**

Contact : Handicap International, 0811 88 87 86

## CRÉATION

### Le top de la mode à Lyon

Lyon Mode City s'est tenue du 6 au 8 septembre à Eurexpo. Ce rendez-vous mondial de la lingerie et du balnéaire démontre à nouveau la vitalité de notre agglomération en matière de mode et création. <





## — CIVISME

### Donner son sang, un acte citoyen et nécessaire

**Si la solidarité s'exerce bien souvent à l'occasion d'accidents, voire de catastrophes, la satisfaction des besoins quotidiens est parfois en péril, le flux des donneurs ayant tendance à baisser. Et pourtant cela n'arrive pas qu'aux autres...**

Aucun produit ne peut remplacer le sang. « Or nous en avons besoin 7 jours sur 7 » explique Marie-Claude Bourboule, responsable du département prélèvements à l'Établissement Français du Sang, sur le site de Lyon. Pour les accidentés de la route, les malades atteints de cancer, leucémie, maladies génétiques, les greffés d'organes ou de moelle, pour la médecine, la chirurgie... Il faut 860 dons de sang par jour pour couvrir les besoins de la région Rhône-Alpes. Établissement public de l'État, l'Établissement Français du Sang dispose du monopole des activités de collecte, qualification et distribution du sang.



#### Quelles conditions pour donner son sang ?

Peu importe le groupe sanguin. Il faut être âgé de 18 ans et ne pas avoir plus de 65 ans. Lors d'un prélèvement, au minimum 470 ml de sang sont prélevés, soit 1/10<sup>e</sup> du volume sanguin. Une collation est bien sûr offerte à la sortie. Lors du premier don, un entretien préalable a lieu avec un médecin. Enfin, il n'y a aucun risque de contamination. ◀

#### → Pour en savoir plus :

un numéro vert : 0800 109 900  
un site : [www.rhonealpes.donusang.net](http://www.rhonealpes.donusang.net)

#### → Pour donner son sang :

**Lyon Gerland** : 1 et 3 rue du Vercors - Lyon 7<sup>e</sup>, du lundi au vendredi de 8 h à 15 h 30, mardi jusqu'à 18 h 30, samedi de 8 h à 11 h 45  
**Lyon Presqu'île** : Hôtel Dieu - allée K 1<sup>er</sup> étage, mardi et jeudi de 9 h 30 à 19 h  
Des collectes sont organisées régulièrement. Il y en a forcément une près de chez vous...

## — AGGLOMÉRATION

### Porte des Alpes : un territoire à découvrir !

**De la Porte des Alpes, on ne connaît souvent que le centre commercial. Pourtant le projet très complet qui s'y développe associe nature, technologie, activités et habitat dans l'Est lyonnais.**

Du parc de Parilly à la rocade Est, le projet de la Porte des Alpes fait 6 km de long. Il va de Bron et Chassieu à Saint-Priest et Vénissieux. Sur cet espace au départ rural, au coup par coup se sont installés l'aéroport Lyon-Bron, l'université Lyon 2 (12 000 étudiants et une extension à venir), le centre commercial, Eurexpo, le centre de maintenance du tramway... Aujourd'hui un projet global existe pour faire de ce territoire un pôle économique et urbain majeur du Grand Lyon, avec comme fer de lance le parc technologique de Lyon.

#### Du high-tech dans la verdure

Aménagé par le Grand Lyon, le parc technologique est dédié à des activités à haute valeur ajoutée. À ce jour il compte 31 entreprises. Et le lieu a vraiment de quoi séduire ! Arbres, lacs, forêt, ici 50% des espaces sont paysagers. Mais la nature ne s'arrête pas au parc technologique car la Porte des Alpes veut être un poumon vert pour tous. Une forêt est en

cours de constitution depuis le parc de Parilly jusqu'au fort de Saint-Priest. 25 000 arbres ont été plantés sur 30 hectares et 65 le seront à terme. La protection de l'environnement n'est pas en reste. Pour éviter d'emmener les eaux pluviales jusqu'à la station d'épuration de Saint-Fons, ce qui aurait été coûteux, les eaux sont retraitées sur place. Elles sont rassemblées dans des jolis lacs de rétention puis conduites jusqu'à des déshuileurs-déboueurs et des bassins d'infiltration traités en prairies et terrains de sport (sur 9 hectares !). Enfin, à partir de 2004, tous ceux qui construiront sur le parc seront soumis à des règles environnementales (énergies renouvelables...).

#### Vivre c'est aussi habiter

En matière d'habitat, l'offre sortira des sentiers battus. À Saint-Priest, la création d'un quartier débutera en octobre, soit 170 logements dont 20 sociaux. Respectueux de l'environnement, ils utiliseront des systèmes pour limiter le recours à l'énergie pour l'éclairage, le chauffage, la climatisation. Enfin, le tramway T2 qui irrigue le parc technologique ira dès l'automne 2003 jusqu'au quartier Bel Air de Saint-Priest. ◀

Contact : Olivier Thomas  
Mission Porte des Alpes, tél. 04 72 79 12 02

→ Porte des Alpes : **1 400 hectares**

→ Parc technologique de Lyon : **120 hectares** (65 cessibles et 50 commercialisés),

**31 entreprises** dont Merial, leader mondial des vaccins vétérinaires et **1 300 emplois**



# LES PARTENAIRES DU GRAND LYON



## GRAND PROJET DE VILLE

# LA DUCHÈRE : DU NOUVEAU TOUS AZIMUTS !

**Améliorer la qualité de vie des habitants mais aussi ouvrir le quartier, lui donner une nouvelle image et mieux l'intégrer à l'agglomération... À la Duchère un vrai changement est en route.**

Le 29 octobre 2003, la moitié de la barre 200 de la Duchère, soit 180 logements, sera démolie. Bien sûr tous les occupants ont été relogés en fonction de leurs souhaits. 50% sont d'ailleurs restés à la Duchère. C'est la première étape d'un projet ambitieux puisque, d'ici fin 2004, les habitants de 750 appartements seront relogés et les logements démolis par la suite. Pourquoi ? Pour changer le bâti et offrir aux habitants de la Duchère des formes de logements variées et plus agréables à vivre. Cette démarche permettra aussi de mixer la population et donner

un nouvel élan au quartier. En parallèle à la réhabilitation d'immeubles, des programmes de construction neuve de petite taille et de qualité seront lancés d'ici fin 2004.

### Agir dans tous les domaines

Les actions du Grand Projet de Ville de la Duchère couvrent un champ étendu. Pour transformer le cadre de vie, un plan de remise à niveau des espaces publics (aires de jeux, places...) sera lancé cette année. Un cœur de quartier attractif et animé devrait voir le jour, regroupant commerces, services publics, espaces de loisirs et de culture. L'implantation d'activités, d'emplois et de commerces sera soutenue sur tout le territoire de la Duchère. Des actions accompagnent les habitants dans leur quotidien. Une équipe Emploi Insertion les épaulent en matière de formation, d'emploi et sur tout sujet touchant à leur vie. Le tissu associatif culturel et sportif est aidé. À la Duchère, en concertation avec les habitants, un projet complet est sur les rails. <

### QU'EST-CE QUE LE GRAND PROJET DE VILLE DUCHÈRE ?

Il vise à améliorer la vie des habitants du quartier en agissant sur l'urbain et le social. Associant acteurs et habitants, il est piloté par plusieurs partenaires : Ville et Grand Lyon, État, Région, Département, organismes HLM, Caisse des Dépôts, Caisse d'Allocations Familiales, Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations.

### Contact et exposition :

Mission Grand Projet de Ville Duchère  
227 avenue du Plateau 69009 Lyon  
Ouvert du mardi au jeudi de 13 h à 18 h, le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h  
tél. 04 37 49 73 90  
www.gpvlyonduchere.org  
mduchere@glyon.org  
Nouvelle exposition à partir d'octobre

## DÉVELOPPEMENT

### ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉCONOMIE : BILAN POSITIF

Organisés le 26 juin dernier par le Grand Lyon, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre des Métiers du Rhône, la CGPME du Rhône et le Gil-Medef Lyon Rhône, les États Généraux de l'économie lyonnaise ont réuni 550 personnes dont les 2/3 du monde de l'entreprise. Ils ont permis de montrer la richesse des actions initiées par le SDE\* pour soutenir le développement de l'agglomération et de définir des pistes de travail. <

**Contact :** Cécile Gros  
coordinatrice générale du Grand Lyon l'esprit d'entreprise, tél. 04 78 63 40 43  
cgros@grandlyon.org

*\*SDE : Schéma de Développement Économique. Lors des États généraux, le SDE a changé de nom pour s'appeler Grand Lyon l'esprit d'entreprise.*

## POINTS DE VUE

### Quel est l'intérêt de Grand Lyon l'esprit d'entreprise ?

**Séverine Besson, chef de projet chez Ipnos, société de marketing interactif**

« C'est une démarche pour et avec les entreprises. Elle crée une relation entre les entreprises qui ont une connaissance verticale de l'économie et la collectivité qui a une connaissance horizontale. Du coup on se sent impliqué et on a envie d'apporter ce qu'on peut. Quant aux États Généraux, le contenu était riche mais c'était trop court ! J'aurais aimé approfondir des sujets ».

**Marc Guidoni, délégué aux relations extérieures à la Direction régionale de France Télécom**

« Cette coproduction de la stratégie de développement économique de l'agglomération est vraiment originale. Tout le monde est côte à côte, cela crée une intelligence collective qui va dans le sens de l'intérêt général. En plus on n'en reste pas à la stratégie, des actions concrètes sont menées. Cependant la démarche pourrait s'appuyer plus sur les grands comptes et il me semble important qu'elle reste généreuse et orientée vers les autres (territoires, région...). Quant aux États Généraux, c'était très réussi ».

« Aujourd'hui, la démocratie urbaine est à réinventer à partir d'un dialogue renouvelé avec nos concitoyens. »

**Gérard Collomb**

Président du Grand Lyon

## LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### POURQUOI ?

Notre démocratie est représentative : elle est basée sur l'élection de représentants auxquels les citoyens ont délégué le pouvoir de décision et de

gestion du bien collectif. La démocratie participative vient enrichir ce principe en favorisant un dialogue approfondi entre les élus et les acteurs locaux.

## LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### POUR QUI ?

Impulsée par la Communauté Urbaine de Lyon la Charte de participation concerne tous les acteurs :

- Les élus du Grand Lyon et des communes : pour tous les projets du Grand Lyon, la Charte privilégie la plus grande proximité possible. Les élus des communes sont les interlocuteurs privilégiés des habitants. Ils peuvent ainsi faire le lien entre les élus du Grand Lyon et la population.
- Les acteurs locaux : habitants et usagers, entreprises, associations...

Tous ceux qui vivent et travaillent dans notre agglomération sont co-producteurs et co-responsables de leur environnement et peuvent ainsi faire valoir leurs attentes, leurs propositions et s'impliquer activement dans l'avenir de la Cité.

- Les services du Grand Lyon : ils ont pour mission d'éclairer les choix et de mettre en œuvre les projets des élus.
- À ce titre, ils doivent être à même de développer une véritable pratique de la concertation au quotidien.

## LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### COMMENT ?

La Charte de la Participation initiée par le Grand Lyon s'est fixée 2 axes prioritaires :

- Encourager l'expression par l'écoute, l'information et la formation

- Développer durablement le débat public en intégrant la participation des citoyens dans tous les domaines d'actions du Grand Lyon.

## → Pour en savoir plus

Procurez-vous le **texte intégral de la Charte avec ses 27 articles** :

sur le site [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com)

ou à l'adresse suivante :  
**Grand Lyon**, Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération  
Mission Concertation  
20 rue du Lac, BP3103  
69399 Lyon cedex 03

Le 19 mai 2003, les élus du Grand Lyon ont voté la Charte de la participation. Écrite en collaboration avec le Conseil de Développement de l'agglomération lyonnaise, cette charte engage un processus de démocratie plus participative, laissant plus de place à l'écoute et au dialogue. Vous trouverez dans ce numéro un dépliant à découper et à conserver qui résume les orientations et les engagements fixés par cette charte. Ville d'aujourd'hui, patrimoine de demain, notre environnement est l'affaire de tous.  
Créons ensemble notre territoire !



# CHARTRE DE LA PARTICIPATION

**GRANDLYON**  
communauté urbaine





## POUR DÉVELOPPER DURABLEMENT LA PARTICIPATION CITOYENNE LE GRAND LYON S'ENGAGE SUR...



**1** L'information, la formation et l'encouragement à l'expression  
Parce que la participation ne peut exister sans une bonne compréhension de l'action publique, Le Grand Lyon entend faciliter l'accès des citoyens à une information complète et pédagogique. Soit par le biais de **brochures**, soit par le biais de **lieux d'exposition et d'information, temporaires ou permanents, au plus près des lieux de vie.**



Ces lieux permettront aussi de recueillir l'expression de la population et de faire remonter ses attentes et ses propositions en complément des avis exprimés via le site Internet du Grand Lyon. Expression et participation doivent être recherchées parmi toutes les catégories de la population. Parce que certains ont du mal à faire entendre leur voix, le Grand Lyon engagera également une réflexion sur les **modes de concertation adaptés aux différents acteurs.**

**2** La prospective et les politiques d'agglomération : développement économique, logement et habitat, urbanisme, déplacements et services publics concernent tous les citoyens. Pour que chacun puisse participer au devenir de sa ville, le Grand Lyon s'engage à agir dans ces domaines en partenariat avec les élus locaux et tous les autres acteurs (individus, associations ou institutions).



**Le conseil de développement**, créé en février 2001 est un outil de dialogue permanent entre les élus de la Communauté urbaine et la société civile. Il remplit une fonction consultative auprès des élus. Il produit des avis et peut être saisi sur toute question relative au développement ou à l'aménagement de l'agglomération. Il est constitué de deux collèges : les membres de droit (50 représentants d'institutions politiques, syndicales, sociales, ...) et les membres actifs (citoyens volontaires)  
**Pour vous inscrire ou en savoir plus :**  
[www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com)

**3** Les projets d'aménagement et de développement : au-delà des obligations légales imposées par le Code de l'Urbanisme, le Grand Lyon entend promouvoir progressivement des démarches participatives à chaque étape de la réalisation d'un projet. Des expériences approfondies et innovantes seront menées sur certains projets pilotes, sous l'égide d'un comité de pilotage de la concertation.



**Sur les projets pilotes :** ouverture de maisons du projet (lieux d'exposition, d'information, d'écoute...), dialogue continu pour une meilleure prise en compte des attentes et des propositions des habitants (réunions publiques, questionnaires, ateliers de concertation, etc.), mise en valeur des apports de la concertation et affichage des engagements pris. Travail avec les conseils de quartiers et les autres structures associatives locales.  
**Pour en savoir plus :**  
[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

**4** Les services de proximité : par le biais des conférences locales des maires, le Grand Lyon travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec les communes. Le Grand Lyon se met aussi à l'écoute des usagers et améliore la qualité de ses actions, la performance de ses services et l'efficacité de leur gestion grâce à la mise en place de la commission consultative des services publics locaux.

**Neuf conférences locales des maires**, mises en place à l'automne 2002, permettent de faire fonctionner le Grand Lyon en réseau avec les territoires, d'associer étroitement les maires des communes du Grand Lyon aux décisions qui les concernent et de

créer un véritable lieu d'information, de concertation et d'échanges.  
**Pour en savoir plus :**  
[www.grandlyon.com/services/index.htm](http://www.grandlyon.com/services/index.htm)  
**La commission consultative des services publics locaux**, créée en février 2003, permet, sur l'eau, l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets ainsi que sur l'ensemble des délégations de services publics du Grand Lyon, de travailler en lien avec les associations locales sur le suivi mais aussi l'amélioration du service public. Elle est constituée de 60 représentants associatifs et de 20 élus du Grand Lyon.  
**Pour en savoir plus :**  
[www.grandlyon.com/services/index.htm](http://www.grandlyon.com/services/index.htm)



# DOSSIER



## LE GRAND LYON, BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

L'expression peut surprendre car qui sait comment sera perçu ce que l'on bâtit aujourd'hui ? Pourtant c'est à présent que le futur se construit. Quelle est alors la stratégie du Grand Lyon ? Au fil des siècles, les hommes nous ont légué des richesses extraordinaires. Elles ont d'ailleurs reçu le plus magistral des labels puisque le cœur historique de l'agglomération appartient désormais au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Aujourd'hui le Grand Lyon poursuit ce mouvement et relève le défi de cet héritage exceptionnel, source de fierté et de rayonnement. **Ses actions ?** En premier lieu valoriser l'existant mais aussi l'enrichir, le renouveler, donner un nouveau souffle à notre environnement urbain. Ensuite créer des équipements et des quartiers qui répondent aux attentes d'aujourd'hui et demain. Enfin agir pour produire une ville chaleureuse et accueillante, intelligente et durable, qui place l'homme au cœur de la cité, protège l'environnement, offre des espaces de respiration, apporte à chacun la qualité de vie dont il a besoin et permette de tisser des liens entre tous. C'est ainsi que le Grand Lyon bâtit le patrimoine de demain...

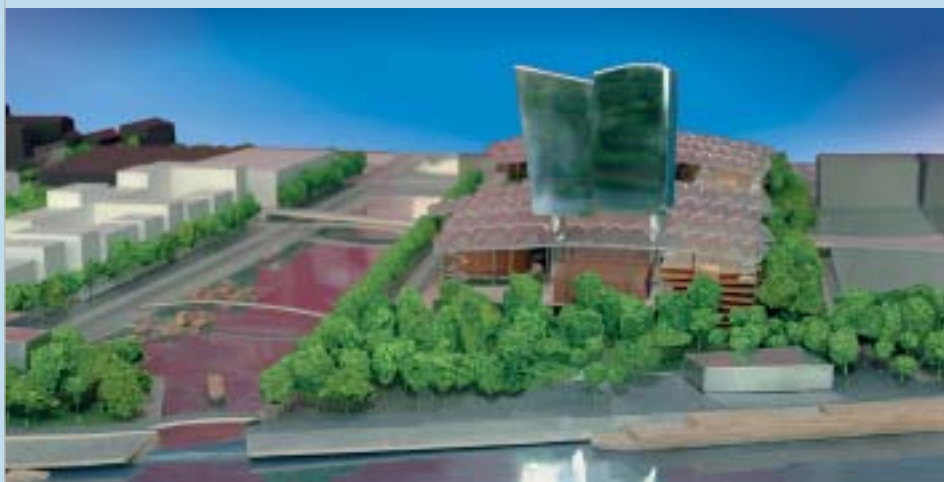
PAGES 10 À 14  
Balade autour de projets  
ou de réalisations

PAGES 15 À 18  
Partez à la découverte des 55 communes de l'agglomération  
et de leurs trésors, à l'occasion des journées européennes  
du patrimoine du Grand Lyon



— QUARTIER

## LYON CONFLUENCE : LE PATRIMOINE NATUREL, RESSORT DE LA MODERNITÉ



**Lyon Confluence est l'un des plus grands projets de développement de centre-ville en Europe. Pour donner vie au futur quartier, le projet s'appuie sur la nature unique du site : autrement dit la présence de la Saône et du Rhône.**

150 hectares... C'est la superficie sur laquelle s'étend le projet Lyon Confluence, soit l'équivalent du nord de la Presqu'île de Lyon. Aujourd'hui, le site est occupé pour moitié par

des installations industrielles et logistiques en cessation d'activité ou en cours de redéploiement. Bien sûr, un tel espace situé en plein cœur du Grand Lyon est destiné à devenir un nouveau quartier de type centre-ville. Il devrait à terme passer de 7 000 à 25 000 habitants et offrir toutes les fonctions urbaines : habitat, commerces, bureaux, loisirs. Cependant, tout futur centre qu'il soit, il ne sera pas que minéral et donnera la part belle à l'eau et à la verdure.

### Eau et parc urbain plongeront dans le quartier

D'ores et déjà, 2,5 km de promenade piétonne et cyclable ont été aménagés le long des berges de Saône. Ce qui permet de cheminer au bord de l'eau sans obstacle du centre de Lyon à la pointe du confluent. Mais cette reconquête n'est qu'un prélude à l'aménagement d'un parc urbain qui habillera les courbes douces des rives de Saône.

Cependant ce parc ne se contentera pas de longer la rivière. Il rentrera dans le quartier et s'épanouira le long de rues qui seront étendues ou créées, offrant ainsi pelouses arborées, terrains de jeu ou squares. Au total 14 hectares sont prévus, d'ici la fin de la 1<sup>ère</sup> phase d'aménagement de Lyon Confluence, soit environ 2015.

Le parc urbain ne sera pas le seul à pénétrer le quartier. Un bassin nautique sera créé depuis la Saône. Entouré de quais animés de terrasses ou cafés, il formera une place de 4 hectares qui servira de théâtre à des spectacles organisés sur des scènes flottantes. Sur l'un des côtés, s'élèvera le futur pôle de loisirs.

### À chaque quai sa personnalité

Retour vers les rues... Partant de la Saône où elles seront arborées, elles rejoindront le Rhône et deviendront au fur et à mesure plus minérales. Pourquoi ? Pour être en harmonie avec le fleuve, bordé d'un quai très urbanisé, le quai Perrache. Celui-ci devrait être modifié à long terme, plus précisément après le report de l'autoroute A7. Même s'il sera toujours un axe fort de communication puisqu'il correspond à une entrée de ville, le quai Perrache devrait être réaménagé en voie urbaine et partager son espace entre voitures, vélos et piétons.

Par ailleurs, les abords de la gare Perrache seront transformés avec la création d'une nouvelle place publique, la place des Archives. <

### Contact :

Centre d'information Lyon Confluence  
28 rue Casimir Perrier 69002 Lyon  
Renseignement : 04 78 38 74 14

— RECONVERSION

### LA SUCRIÈRE, NOUVEAU LIEU BRANCHÉ !

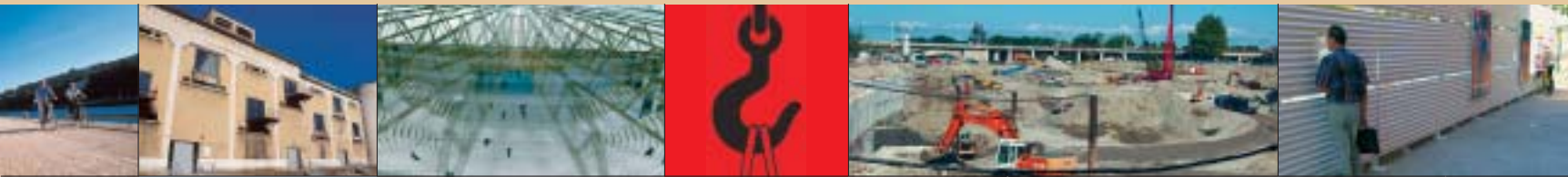
Pour lancer la dynamique du quartier à venir et renforcer l'attractivité de l'agglomération, le projet Lyon Confluence a une forte dimension loisirs. Rappelons qu'un pôle de loisirs ambitieux doit naître en plein cœur du quartier.

Le Port Rambaud est lui aussi concerné par cette démarche. Installé sur 6 hectares en bord de Saône, ce lieu de mémoire sera reconverti pour devenir un espace public dédié à la culture. La Sucrière lance aujourd'hui ce processus. Réhabilité, cet entrepôt qui a déjà accueilli quelques spectacles s'ouvre à la Biennale d'art contemporain dont



il sera l'un des lieux d'accueil, de septembre 2003 à janvier 2004. Occasion pour les habitants du Grand Lyon de découvrir ce site magique et de se familiariser avec un territoire en devenir. <





— ÉQUIPEMENT

## LA SALLE 3000 : DEMAIN, NOUVEAU SYMBOLE DU GRAND LYON ?

**De nombreux bâtisseurs ont marqué de leur immense talent des édifices de l'agglomération. Pour être à la hauteur de cet héritage, le Grand Lyon confie la réalisation de bâtiments prestigieux aux plus grands architectes contemporains. C'est le cas avec Renzo Piano. Connue dans le monde entier, il a en charge la création d'une salle de congrès et de spectacles. Celle-ci clôturera le quartier de la Cité Internationale et sera un site phare à l'entrée de la ville.**

### Un projet emblématique par son architecte...

Le saviez-vous ? À Paris, le centre Pompidou, soit Beaubourg, est l'œuvre de Renzo Piano qui créa cet édifice avec Richard Rogers. Ouvert en 1977, Beaubourg marqua les esprits de l'époque en raison de son architecture audacieuse. Né en Italie, Renzo Piano travaille aujourd'hui dans le monde entier, de l'Europe aux USA, du Japon à la Nouvelle Calédonie. Il est aujourd'hui à la tête de l'agence Renzo Piano Building Workshop, implantée à Paris et Gênes. Quinze ans après avoir été choisi pour réaliser la Cité Internationale, il a remporté, avec le paysagiste Michel Corajoud, le concours sur l'extension du Palais des Congrès. Autrement appelée la salle 3000, en référence au nombre maximum de personnes qu'elle pourra accueillir, surtout pour des congrès mais aussi pour des spectacles.

### ... sa situation géographique...

Remarquable et repérable, telle sera la salle

3000. Construite à l'extrémité du quartier de la Cité Internationale, elle marquera l'entrée de la ville-centre de l'agglomération. Elle sera aussi visible par tous les voyageurs qui pénètrent ou quittent Lyon en train.

### ... sa conception...

Clin d'œil au patrimoine, la salle 3000 s'inspire des amphithéâtres gallo romains. D'où sa forme en demi-cercle qui lui donne cette allure de vaisseau spatial.

Elle sera un équipement novateur. En premier lieu par ses dimensions. La scène très grande pourra recevoir des événements exceptionnels et la salle pourra accueillir jusqu'à 3 220 personnes. Ensuite par sa conception. Les différents espaces (salle, scène, accès) ne seront pas cloisonnés, donnant au lieu un esprit plus proche du stade de sport que du théâtre à l'ancienne. Autre originalité : la scène que le public pourra traverser à l'issue d'un spectacle pourra s'ouvrir sur une grande place. Celle-ci sera équipée pour être un espace de rassemblement, de projections de films, de spectacles... Elle pourra aussi accueillir une patinoire en hiver. Enfin l'originalité de la salle 3000 tient à son insertion dans son environnement. Pour jouer pleinement son rôle d'entrée de ville, elle sera éclairée. Les tuiles d'aluminium qui constitueront sa paroi externe fonctionneront comme les lamelles d'un store. Inclinaison dans 6 positions, elles permettront de créer une palette de jeux de lumière. À cet éclairage artificiel s'ajouteront les reflets du soleil dans le plan d'eau créé en dessous de la salle. Un aménagement paysager rappellera enfin la verdure toute proche du Parc de la Tête d'Or.



### RENZO PIANO, EXEMPLES DE RÉALISATIONS

→ la Maison Hermès à Tokyo, le terminal de l'aéroport

international de Kansai à Osaka

→ le musée de la Menil Collection à Houston

→ la reconstruction d'une partie de la Potsdamer Platz à Berlin

→ le centre scientifique et technologique New Metropolis à Amsterdam

→ l'auditorium Parco della Musica à Rome

→ le centre culturel Jean-Marie Tjibaou à Nouméa...

### ... et toute l'attractivité qu'il apportera au Grand Lyon

Avec la salle 3000, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Direction des Grands Projets du Grand Lyon, l'agglomération pourra rivaliser avec les plus grandes villes européennes de congrès. Or ceci est un atout de taille lorsqu'on sait combien compte aujourd'hui le fait d'être une destination reconnue en matière de tourisme d'affaires. La salle 3000 sera aussi un lieu de spectacles. Elle constituera avec la place publique attenante un espace unique de culture et de loisirs, à destination de tous les habitants. <

**Contact :** Belgacem Mbarki, Directeur des Grands Projets, tél. 04 37 91 29 00

Réouverture exposition « SALLE 3000 » à la Cité Internationale à partir du mercredi 17 septembre.

Du mercredi au dimanche, de 14h à 18h.





— ATTRACTIVITÉ

## PENTES DE LA CROIX-ROUSSE : UNE MISE EN VALEUR SUR MESURE

**Entrelacs de ruelles chargées d'histoire et classées au Patrimoine Mondial par l'Unesco, les pentes de la Croix-Rousse ont un cachet unique. Une double signalétique est en cours pour valoriser la mémoire collective mais aussi permettre aux habitants de mieux circuler et aux visiteurs de mieux se repérer.**

Siège d'un patrimoine riche et parfois caché, les pentes de la Croix-Rousse sont un quartier actif et à forte identité. Ce territoire à la géographie peu commune est aussi marqué par un espace rare. La signalétique se devait donc d'être discrète pour révéler la mémoire collective et le quartier par petites touches, sans dénaturer le site.

### Des parcours touristiques et une signalétique piétonne

Les parcours touristiques dévoilent des points d'intérêt du quartier. Le premier a été créé il y a 2 ans et 4 à 5 autres sont prévus d'ici fin 2003. Empruntant des traboules, des escaliers, des ruelles, ils permettent de s'imprégner de l'histoire des lieux. Un panneau situé en haut

détaille en français et en anglais le circuit puis explique les pictogrammes qui le jalonnent. Ceux-ci sont de petit format pour préserver l'esprit des pentes, riches en endroits secrets. La signalétique piétonne sera installée cet été. Là encore, la discrétion prévaut. Les pentes ont été divisées en 8 quartiers dans l'idée de guider les visiteurs vers une zone et non vers un monument. Ceci évite de multiplier les panneaux, économise l'espace et ne surcharge pas le site. Posés sous des plaques de rues, les panneaux comporteront le nom du quartier et celui d'un édifice, d'une place... Une autre série de supports est à l'étude. Installés dans des lieux clés, ces panneaux regrouperaient le plan des pentes et celui du quartier, indiqueraient les services publics de proximité et les parcours touristiques. <

### Contact

Pierre Dumas : Mission déplacements, Grand Lyon, tél. 04 78 63 46 83  
Jean-Marc Manier : Mission Pentes de la Croix-Rousse, tél. 04 72 10 10 10  
Patrick Bianciotto : Déplacements urbains, Ville de Lyon, tél. 04 72 10 39 19

### LE POINT DE VUE DE RUEDI BAUR

**Designer, concepteur du projet et d'un programme de signalétique pour la Ville et le Grand Lyon**

« Marquée aux deux extrémités, la signalétique des parcours touristiques est ensuite discrète, comme un jeu de piste. Elle respecte le quartier tout en mettant en valeur sa différence. Pour l'habitant, elle donne une valeur à l'endroit où il vit tout en étant un miroir vers l'extérieur ».

— AMÉNAGEMENT

### QUARTIER SAINT-GEORGES : PROTÉGER LA VIE ET VALORISER LE PATRIMOINE

**À l'occasion de la création d'un parking sous la place Benoît Crépu, le Grand Lyon a décidé de rénover les espaces publics du cœur du quartier Saint-Georges. Or celui-ci est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité. Comment améliorer la qualité de vie des habitants dans ce site hautement patrimonial ?**

Le cœur de Saint-Georges a un triple caractère. Village pour ceux qui y habitent et ont des attentes fortes en matière de lieux de détente dans leur environnement, c'est aussi un espace à préserver et valoriser puisqu'il appartient au Patrimoine Mondial de l'Humanité. C'est enfin un territoire en recherche d'un nouvel élan.



### Une proposition du jury mais une réponse définitive en octobre

Comment faire une rénovation contemporaine dans un site patrimonial ? Comment garder l'âme du quartier et renforcer sa qualité de vie, mettre en valeur le patrimoine, développer le tourisme et insuffler un nouveau dynamisme ? Les cabinets d'architecte In Situ Paysagistes, Ilex, Atelier Ruelle Paysage et AABD ont été consultés. En juin, le jury du Grand Lyon a proposé de retenir le projet de l'équipe Ilex. Le choix définitif interviendra en conseil de communauté fin octobre. Les travaux débuteront en 2005, après la réalisation du parking de 700 places. Le projet fera l'objet d'une concertation tout au long de son déroulement. <

### → Exposition

Les 4 projets sont présentés au local d'information de Lyon Parc Auto : 13 place Benoît Crépu







## — CADRE DE VIE

# BERGES DU RHÔNE : RESPIREZ !

**Il rendra les bas ports aux habitants, créera un sillon de nature entre la ville et le fleuve, augmentera les espaces de verdure au cœur de l'agglomération. Le projet des berges du Rhône ? Une vraie chance pour le Grand Lyon.**

On aimerait déjà être en 2006 pour profiter de tout ce que les berges vont nous offrir... Imaginez, en pleine agglomération et pourtant en retrait de l'agitation, 5 kilomètres de long et 8 hectares pour flâner, rêver, respirer, se balader

au bord du fleuve, retrouver des amis, faire du vélo, du roller, jouer, courir...

### Un nouvel espace public pour tous

À l'heure où le Grand Lyon se dote de nouveaux quartiers et travaille à développer son attractivité, les berges reconquises rendront l'agglomération plus agréable à vivre. Depuis les bas ports, elles permettront de redécouvrir la beauté architecturale des quais. Elles offriront enfin à chaque quartier traversé un espace de détente à proximité. ◀



## LA PAROLE À FRANÇOISE JOURDA :

Architecte et membre de l'équipe choisie par le Grand Lyon pour aménager les berges, équipe composée aussi des paysagistes In Situ et du concepteur lumière Coup d'Éclat.

### Que représente ce projet pour l'agglomération ?

« C'est un projet fort : il est central, il parcourt l'agglomération du nord au sud et installera un grand parc de 20 hectares dans la ville ! C'est aussi un projet symbolique. D'abord c'est une reconquête novatrice et à contre-courant puisqu'on revient vers le passé en disant stop aux voitures. Ensuite, le Rhône, c'est un symbole de la cité et le Grand Lyon touche à ce lieu magique en en faisant un bien collectif et à usages multiples. Et ça c'est très fort ».

### Et les belvédères ?

« Ils auront des formes diverses. Parfois ce seront de simples balcons. Ils permettront de « recoudre » la ville haute avec les berges. Leur but : inviter les gens d'en haut à venir en bas et pour aider ce passage, des services seront proposés aux deux endroits. Ces boîtes seront en pin sylvestre avec des baies vitrées. Un prototype sera présenté au printemps 2004 ».



## — AVANCEMENT DU PROJET

### AUJOURD'HUI, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

**Au fur et à mesure de la concertation, le projet de reconquête des berges du Rhône s'affine. Et s'il fait apparaître des paradoxes, il révèle, selon Gérard Claisse, vice-président délégué à la concertation et à la démocratie locale, des « envies fortes » !**

Milieux associatifs du vélo, roller, piétons, des péniches, de la restauration, conseils de quartiers, comités d'intérêt locaux... Cet été le projet a fait l'objet de discussions avec les élus et techniciens du Grand Lyon et l'équipe In Situ, en charge de l'aménagement. Suite à une première réunion d'échanges entre tous ces acteurs, une réunion spécifique a été dédiée aux vélos, piétons, rollers puis cinq ateliers ont

permis de dialoguer avec les riverains secteur par secteur (ponts Churchill à Morand, puis Wilson, Université, Gallieni et Pasteur).

Grâce à ces rencontres, le projet se construit avec les habitants et usagers à partir de leurs attentes. Celles-ci s'expriment sur le mode du désir et du questionnement. Les berges oui, mais comment les entretenir, assurer la sécurité, éviter les nuisances sonores ? Entre le particulier et le collectif, elles sont aussi porteuses d'attentes paradoxales. Quelle coexistence vélos, piétons ? Comment concilier les cyclistes « promenade » et les cyclistes réguliers ? Que veut-on faire des berges : un endroit calme ou animé, nature ou urbain, un lieu de détente pour chaque quartier traversé ou un espace avec une cohérence globale ? Dès septembre les ateliers de concertation reprennent pour enrichir encore l'avant-projet qui sera présenté en octobre aux

élus du Grand Lyon avant de faire l'objet d'une réunion publique en novembre. ◀

### Renseignements :

Réouverture le 20 septembre de la péniche projet, quai Augagneur entre les ponts Wilson et Lafayette.

Une nouvelle exposition sur les usages des berges débutera en novembre.

Ouverture du mercredi au samedi de 13 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 19 h

Tél. 04 78 71 08 54





rue ancienne et voie principale du bourg. Par ailleurs la rue de la Bessée a ouvert une perspective sur le château classé de Saint-Romain, ce qui a permis aux habitants de s'approprier une vue qu'ils n'avaient jamais eue jusqu'à présent ! Enfin des matériaux nobles ont été employés : pierres dorées pour les murets le long de la voirie, inserts et dallages en pierre à certains endroits de la place centrale du nouveau bourg.

Juste retour des choses, c'est aujourd'hui au tour de la rue de la République d'être requalifiée. De la même manière, des matériaux aux tonalités chaudes vont être utilisés pour valoriser les bâtiments qui la bordent et sauvegarder le cachet du village. ◀

**Contact :**

Stéphane Mazerel : service urbanisme opérationnel, Grand Lyon, tél. 04 78 63 46 23  
Matthias Chagnard : urbaniste territorial, Grand Lyon, tél. 04 78 63 42 81



— DÉVELOPPEMENT

## SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR : GRANDIR OUI MAIS EN GARDANT SON ÂME

**De 1950 à aujourd'hui, Saint-Romain-au-Mont-d'Or est passé de 250 habitants à 1 150. Sa population a presque été multipliée par 5 ! Pour faire face à ces arrivées massives, un nouveau bourg a été créé, en plein cœur du village.**

Au départ, sur ce territoire central et contigu à la mairie et l'école, il y avait un pré. Depuis 2000, le nouveau bourg est installé et compte 10% de la population de la commune ! Il regroupe 19 maisons individuelles, 20 appartements, une salle polyvalente, une halte-garderie et un restaurant scolaire.

**Réussir la greffe entre l'ancien et le nouveau, le traditionnel et le contemporain**

Tout au long de sa réalisation menée en étroite liaison entre la mairie de Saint-Romain, le Grand Lyon et les partenaires de l'opération, le nouveau bourg a fait l'objet d'une attention soutenue pour s'intégrer harmonieusement dans la partie ancienne de Saint-Romain. Une voirie a été créée, la rue de la Bessée. Irriguant le nouveau morceau de village, elle facilite aussi la circulation des transports en commun ou scolaires. Ceux-ci peinaient parfois dans un coude de la rue de la République,

— RAYONNEMENT

## LOISIRS : LE CARRÉ DE SOIE, FUTUR LIEU TENDANCE

**Territoire de l'Est lyonnais, le Carré de Soie est situé à cheval sur Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. Demain, il abritera un pôle de loisirs qui sera un espace de distraction et de détente majeur pour toute l'agglomération.**

Au Carré de Soie, l'eau et la nature sont incontournables, avec la présence du canal de Jonage et de l'hippodrome. Le projet de pôle de loisirs se devait de tirer parti de ces éléments. Trois opérateurs étaient en compétition pour son aménagement. C'est en juillet dernier que des élus du Grand Lyon, des villes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, des Chambres de Commerce et des Métiers ont choisi le projet de l'équipe Euris Altarea.



**Un thème central :**

**les passions de la famille**

Le pôle comportera un espace commercial ciblé sur la culture, le sport, la décoration de la maison et le jardinage. Bars, restaurants et village des enfants sont prévus. Activités de plein air et animations seront à l'honneur. L'hippodrome sera aménagé avec en son cœur un terrain de jeux, un labyrinthe végétal à une extrémité et un espace scénique à l'autre. Un ponton surplombant l'hippodrome

reliera le centre commercial aux berges du canal de Jonage qui seront aménagées. Enfin Pathé installera un multiplex de 15 salles.

**Un pôle de loisirs « locomotive »**

Au-delà du pôle dont l'ouverture est prévue en 2006, le Carré de Soie ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Rappelons que le Grand Lyon, les villes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne ont imaginé pour ce territoire un projet ambitieux. Il doit en effet devenir un quartier à part entière avec des habitations, des commerces, des activités, des transports.

**Contact :**


Pierre Dominique Guérin,  
Directeur du projet Carré de Soie  
tél. 04 37 91 29 25  
pdguerin@grandlyon.org




## → DÉCOUVREZ LE PATRIMOINE DU GRAND LYON !

Les 20 et 21 septembre 2003, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, les communes de l'agglomération vous invitent à découvrir leurs richesses. Alors partez en balade !

### 1 Albigny-sur-Saône


→ Montée du Vieux Château, le Château d'Albigny est sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques.  à la Maison de l'Accueil, 14 rue Jean Chirat.

### Bron


→ Chemin Vieux, le Fort a été construit de 1872 à 1876. Aujourd'hui lieu culturel et de loisirs, il accueille tous les deux ans une troupe théâtrale.  en mairie et dans Bron Magazine.



### Charbonnières

→ Le 30 septembre 1778, l'Abbé Louis Rougeat de Marsonnat, curé de Tassin et Charbonnières découvrit les Eaux de Charbonnières, dites de Laval. En son honneur, la commune lui consacra une stèle, place Marsonnat.  en mairie.

### Charly


→ La Maison des Champs Melchior Philibert, rue de l'église. Le riche banquier lyonnais commanda à Daniel Sarrabat (1666-1748) des peintures pour son salon. Sous un portique apparaît notamment le portrait de René Descartes.  en mairie, dans le Petit Charlino, le bulletin municipal, les commerces et les boîtes aux lettres des habitants.

### Chassieu


→ Rue de la République, l'église Saint-Galmier, seule de la région dédiée à Saint-Galmier, date de 1833.




### Craponne

→ Construit en 1993, l'Espace culturel Éole, rue Centrale, fête ses 10 ans.  en mairie ou à l'espace culturel.

### Curis-au-Mont-d'Or

→ Le lavoir, situé en plein cœur du village, sur la départementale 73 et en face de la salle d'animation rurale du Vallon, a été construit en 1820.  en mairie.


### Dardilly

→ Le Manoir de Parsonges, 11 chemin de Parsonges, a des origines inconnues. Son style architectural permet d'en faire remonter la construction à fin 16<sup>e</sup>, début du 17<sup>e</sup>. Il appartient à la commune depuis 1990.  en mairie et dans le bulletin municipal.


### 2 Décines-Charpieu

→ Le Grand Large et une partie du canal de Jonage. Zone de loisir nautique, il sert aussi de réserve pour compenser les variations de production de l'usine hydroélectrique de Cusset.


### 3 Ecully

→ L'église Saint-Blaise, place de la Libération a été construite entre 1842 et 1845. Elle est l'œuvre de l'architecte Claude Anthelme Benoît. Son intérieur est riche en décor mural.  en mairie et dans le bulletin municipal.

### Cailloux-sur-Fontaines

→ Dans le centre, l'église Notre-Dame de Fontaines qui date de 1060 synthétise l'histoire de la commune.  en mairie, dans les commerces et devant l'église les 20 et 21 de 14 à 18 h.


### 4 Caluire-et-Cuire

→ Rue François Peissel, la mairie, ancienne maison bourgeoise du 18<sup>e</sup>, a été restaurée en 1990 et 1992. À côté, la chapelle a été aménagée en 1885 par l'architecte lyonnais Sainte Marie Perrin.  en mairie, dans le journal Rythmes, chez les commerçants et dans les boîtes aux lettres des habitants.


### Champagne-au-Mont-d'Or

→ Rue du Professeur Marion, voici la Malmaison. Sa date de construction reste inconnue. Son dernier propriétaire, Napoléon Bullukian, légua sa fortune à la fondation du même nom.

### Collonges-au-Mont-d'Or

→ L'église Saint-Nizier, en centre ville, témoigne de l'évolution, depuis le 12<sup>e</sup>, d'une communauté de vigneron, carriers, paysans et bourgeois lyonnais.  en mairie et dans le bulletin municipal.

### Couzon-au-Mont-d'Or

→ L'église Saint-Maurice, 7 bis place Ampère. Son clocher est sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques. Son chœur est orné de fresques du peintre lyonnais Matheus Fournereau.  en mairie le 20 septembre ou à l'église le 21 septembre.



### Feyzin

→ Le bâtiment administratif de la raffinerie, allée du Rhône, a été conçu par les architectes Vidal et Jenkins en 1964.

### Fleurieu-sur-Saône

→ Chemin de la Madone (en hauteur, partir de la route à gauche du cimetière), la madone Notre-Dame des Bruyères est une statue monumentale, commandée au sculpteur Fabisch.

### Fontaines-Saint-Martin

→ L'église de Fontaines-Saint-Martin date de 1835. De style « néo-gothique flamboyant » elle rappelle les églises savoyardes et piémontaises, le village ayant été savoyard jusqu'en 1696.

### Francheville

→Chemin du Château d'eau, le Fort du Bruissin a été construit de 1878 à 1881 par 400 ouvriers. Il accueille aujourd'hui des artistes en résidence.  
**i** en mairie ou au Fort du Bruissin.

### Genay

→En centre ville, le Fortin a été établi par les chanoines comtes de Lyon, par acte capitulaire du 4 mai 1264.  
**i** en mairie.

### Irigny

→Située 4 route de Vernaison, la Croix de mission du Marjolet date du 19<sup>e</sup>.  
**i** devant l'église samedi de 11 h à 18 h et dimanche de 14 h à 18 h.

### Jonage

→Le parc de Miribel Jonage, réalisé autour d'un vaste plan d'eau, propose de nombreuses activités nautiques.

### Lyon

→Un navire marchand de la fin du 17<sup>e</sup> a été découvert en février 2003, lors des fouilles archéologiques réalisées pour la construction du futur parc de stationnement Saint-Georges. Il est situé place Benoît Crépu.  
**i** dans les mairies d'arrondissements et Lyon Citoyen.  
 Une distribution sera effectuée à rollers.

### Marcy-l'Étoile

→À côté de la mairie, la salle des Fêtes a été construite de 1966 à 1969 par l'architecte Aschenbroich.  
**i** en mairie et dans le bulletin municipal.

### 5 Meyzieu

→Le Grand Large, zone de loisir nautique, sert de réserve pour compenser les variations de production de l'usine hydroélectrique de Cusset.

### 6 Oullins

→À l'« Espace culturel de la Saulaie », 20 rue de la Convention, l'église de la Convention Saint-Jean Marie Vianney, du nom de l'illustre Curé d'Ars, est consacrée au culte en 1907, jusqu'en 1985. Espace de création artistique et d'animation culturelle depuis le 1<sup>er</sup> août 2003, elle abrite la compagnie des arts de la rue Zanka.  
**i** à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

### Pierre-Bénite

→Le château du Petit Perron, 91 rue Voltaire se nomme aussi Maison des Champs des Gondi. La façade sur le Parc est sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques.  
**i** en mairie ou dans le bulletin municipal Miroir.

### 7 Poleymieux-au-Mont-d'Or

→Dans les Monts d'Or, les cabornes sont des cabanes de pierre au toit conique qui abritaient les bergers.  
**i** en mairie.



### La Mulatière

→Découvrez le site du Confluent.

### La-Tour-de-Salvagny

→Admirez le Vieux-Bourg avec ses maisons moyenâgeuses, son vieux puits surmonté d'une croix de pierre et son Sully (tilleul planté en 1601 sur ordre du ministre d'Henri IV).  
 →L'association Histoire et Patrimoine Tourellois propose le 21 de 14 h 30 à 18 h une visite commentée de l'église rénovée et une présentation musicale de son orgue Cavallé-611.

### Limonest

→Le lavoir de Sandar, du début du 20<sup>e</sup>, vient d'être reconstruit à l'identique grâce à d'anciennes photographies. Accès par le chemin piétonnier qui part du chemin de la sablière, près du parking du lycée de Sandar.

### Mions

→Située rue du 8 Mai 1945, la glacière Imbert Colomès est un vestige d'une magnanerie (bâtiment destiné à l'élevage des vers à soie).

### Montanay

→En centre bourg, l'église Saint-Pierre est une église romane du 9<sup>e</sup> siècle qui abrite l'un des plus remarquables ensembles de peintures murales gothiques de la région lyonnaise.  
**i** à la Maison du Patrimoine (ancienne mairie) les 20 et 21 entre 15 h et 18 h.

### Neuvville-sur-Saône

→Le Nymphée d'Ombrevail, dans le parc de la mairie côté nord, est classé. Il doit son aspect singulier aux concrétions qui couvrent l'ensemble de ses éléments architecturaux  
**i** en mairie et dans Info-Neuvville.

### Rillieux-la-Pape

→Entre balms et champs captants, l'usine de traitement des eaux du Grand Lyon est un patrimoine pour votre bien-être. Rillieux-la-Pape, fournisseur officiel d'eau pure !  
**i** contactez le 04 37 85 00 00.

### Rochetaillée-sur-Saône

→Le vitrail de l'église Sainte-Catherine, en centre village. Sa restauration a été prise en charge par l'Association Rochetaillarde de Conservation et de Restauration du Patrimoine.

### Sathonay-Camp

→Boulevard Castellane, l'hôtel de la Chapelle est un ancien hôtel restaurant construit vers 1870, puis acquis par l'armée qui le vendit à la commune en 1992.



### 8 Sathonay-Village

→ Au 1 rue Saint-Maurice, le château de la mairie (avec sa cave à neige) a été construit en 1870 par Oscar Galline. Il a été occupé par les familles Bernis de Saint-Guilhem.

→ L'association Sath'na, invite à découvrir une exposition de plus de 600 objets retraçant l'histoire des deux Sathonay dans les sous-sols du château.

### Solaize

→ Au 23 rue Chantabeau, sur la route de Solaize à Vernaison, la borne milliaire, vestige romain de l'an 43 de notre ère, était autrefois utilisé comme indicateur routier.

### St Cyr-au-Mont-d'Or

→ Au centre du village (derrière la grande place), les Vieilles Tours regroupent le donjon et l'église du 12<sup>e</sup>. Le site sera ouvert après travaux en octobre 2003.

→ Voir aussi la chapelle et l'ermitage du Mont Cindre, le 20 de 14 h 30 à 18 h 30 et le 21 de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30.

### Saint-Genis-Laval

→ Le parc municipal de Beauregard, avenue de Beauregard, appartenait à la famille Gadagne. De leur demeure, outre le jardin d'agencement florentin, il reste de maigres ruines...

**i** en mairie et dans le bulletin municipal.

### 12 Saint-Genis-les-Ollières

→ En centre-ville, l'église ancienne a été reconstruite et agrandie en 1846-1847.

### Saint-Germain-au-Mont-d'Or

→ Rue du 8 mai 1945, la résidence des Hautannes, dont les origines remontent au milieu du 19<sup>e</sup>, a été acquise par la commune en 1997.

→ À l'église, dès 9 h 30, une exposition sur la commune est proposée, suivie d'une visite d'une partie de la commune.

### Vaulx-en-Velin

→ Accédez à l'usine hydroélectrique de Cusset par la rue Pierrefrite, à Villeurbanne. En 1899, l'ancien lit du Rhône devient le canal de Jonage pour faire de Lyon une ville Lumière et le premier centre industriel français.

**i** en mairie, au centre culturel et dans les services culturels.

### Vénissieux

→ Construite en 2000, la Médiathèque, située 2-4 avenue Marcel Houël, a été conçue par l'architecte Dominique Perrault.

**i** en mairie, dans les lieux culturels, éducatifs et socioculturels.

### Vernaison

→ Situé Route de Givors, face au n°33, le Temple de Cornevent est sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques.



9



10



12



11

### 9 St Didier-au-Mont-d'Or

→ Le chœur de la chapelle Saint-Fortunat, 49 rue Victor Hugo, est sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques.

**i** en mairie et dans le journal En Bref.

### Sainte-Foy-lès-Lyon

→ La Tour du Télégraphe Chappe, située Montée de la chapelle, faisait partie d'un réseau de transmission optique mis au point par Claude Chappe (1763-1805).

**i** en mairie et dans le bulletin municipal.

### Saint-Fons

→ Les anciennes fortifications de Lyon, à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et du boulevard Sampaix, sont un vestige de l'une des enceintes fortifiées de Lyon, construite de 1883 à 1887.

### 10 Saint-Priest

→ Situé au 2 rue de l'Égalité, le château a été construit du 14<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup>. Aujourd'hui rénové, il accueille des séminaires et des animations culturelles et citoyennes.

**i** en mairie et dans le journal Couleurs.

### 11 Saint-Romain-au-Mont-d'Or

→ Découvrez l'église au centre bourg. Son abside, son clocher et son transept sont sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques.

**i** en mairie, dans le bulletin municipal et dans le journal Le Petit Sanromagnot.

### Tassin-la-Demi-Lune

→ L'horloge, au rond-point de l'horloge, a été conçue par les architectes Robert et Chollat, avec le sculpteur Devaux.

Elle a été inaugurée le 5 avril 1908.

**i** en mairie, dans le journal Instant et dans les boîtes aux lettres des habitants.

### Villeurbanne

→ La Maison du Livre, de l'Image et du Son, située au 247 cours Émile Zola, a été construite entre 1986 et 1988 par l'architecte suisse Mario Botta. Elle se veut un signal dans la ville.

**i** dans le journal Viva,

à l'Espace Info place A. Briand et dans tous les services culturels de la ville.

**i** Programme des journées du patrimoine de la commune.

Voici une sélection de balades ou rencontres que des associations vous proposent pour les journées européennes du patrimoine. Rendez-vous...

### ...SUR LA PLACE

#### Cailloux-sur-Fontaine

Histoire de la commune à travers la visite de l'église, avec Jean Guichard, association « Patrimoine et Actualité de Cailloux »

Les 20 et 21 de 14 h à 18 h, départ toutes les 1/2 heures, place de l'église.

#### Lyon

Avec l'association « Périgrinalyon » :

- circuit de panoramas sur la rive gauche du Rhône depuis des bâtiments de la rive droite  
Le 20 à 14 h 30, durée 2 h 30, départ fontaine de la place Louis Pradel Lyon 1<sup>er</sup>
- balade sur les quais et bas ports du Rhône où régnait autrefois une intense activité  
Le 21 à 14 h 30, durée 2 h 30, départ devant la péniche du Grand Lyon, bas port Augagneur entre les ponts Lafayette et Wilson.  
Inscrivez-vous au 04 78 71 08 54 ou 04 78 27 64 47

#### Vaulx-en-Velin

Mémoires de soie pour raconter la place, ses alentours, son histoire avec les associations « Mémoires » et « Peuplement & Migrations » .  
Le 20 à 18 h, place Cavellini.

#### Vénissieux

Évocation du logement populaire et du patrimoine vénissien, de la cité ouvrière au grand ensemble : conférence avec David Leyval, architecte-urbaniste.  
Le 20 à 18 h, Espace Arts Plastiques Maison du Peuple, 12 rue E. Peloux



### ...AUTOUR DU PATRIMOINE URBAIN

#### Feyzin

Balade dans les rues anciennes du quartier des Razes avec Bernadette Ramillier, correspondante du pré-inventaire du Rhône.  
Le 20 à 15 h, place Claudius Béry

#### Lyon

En quoi les années 1840, 1913 et 1964 ont marqué l'évolution de la notion de patrimoine et sa protection ? Avec la Mission site historique de la Ville de Lyon, rencontre de professionnels et de passionnés en histoire, patrimoine, architecture et urbanisme.  
Les 20 et 21 à 11 h, berges du Rhône devant la péniche du Grand Lyon, bas port Augagneur entre les ponts Lafayette et Wilson

### ...SUR LES CHEMINS

#### Irigny

Promenade des croix de chemin en découverte individuelle.

Dépliant avec les informations nécessaires remis par l'association « Louis Dunand ».  
Le 20 de 11 h à 18 h et le 21 de 14 h à 18 h, parvis de l'Église d'Irigny.

#### Poleymieux-au-Mont-d'Or

Visites guidées par l'association « La Pie Verte » des chemins du patrimoine des Monts-d'Or : circuit des cabornes et circuit du four à chaux.  
Les 20 et 21 à 14 h, Tour Risler (signalétique).



### ...NATURE

#### Dardilly

Au vallon de Serres, visite guidée d'un bois et d'un vallon à proximité des habitations où histoire et nature font bon ménage.  
Le 20 à 14 h et à 15 h 30, chemin de l'orée du bois au portillon de l'aire de pique-nique.  
Informations et inscriptions FRAPNA-Rhône : 04 37 47 88 52

#### Vernaison

Le Rhône, son histoire naturelle et avec les hommes, de l'empreinte des pirates à la gestion écologique et au projet actuel. Visite par le SMIRIL et l'association « FRAPNA-Rhône »  
Le 20 à 14 h et à 15 h 30, Île de la Table Ronde au pied du pilier de la traile. Informations et inscriptions SMIRIL : 04 37 20 19 20

### ...AUTOUR DE L'EAU

#### Collonges-au-Mont-d'Or

Promenade de 2 h sur le « Chemin de l'Eau » : histoire, patrimoine bâti, techniques... Rendez-vous coordonnés avec l'arrivée de la péniche du Val de Rhône.  
Les 20 et 21 à 10 h 30 et 14 h 45  
mairie de Collonges.

#### Lyon / Collonges-au-Mont-d'Or et Collonges-au-Mont-d'Or / Lyon

Avec l'association Les Péniches du Val de Rhône :  
- Les 20 et 21, départs 9 h et 13 h 30 de Lyon, quai de la Pêcherie : remontée de la Saône avec découverte du patrimoine fluvial (Croix des Mariniers, aqueducs...)  
- A Collonges, liaison par navette vers la visite commentée le « Chemin de l'Eau »  
- Les 20 et 21, départs 10 h et 14 h 30 de la halte fluviale de Collonges, vers le restaurant Bocuse : descente de la Saône jusqu'au quai Tilsitt avec interventions autour des 3 périodes marquant à Lyon l'évolution de la notion de patrimoine : 1840, 1913 et 1964.  
- En descente et remontée de Saône, lecture du texte de Patrick Vighetti « La Couzonnière de St Georges, hommage à Prosper Mérimée, écrivain et archéologue » par Thierry Renard.

Réservation au 04 78 41 40 22 ou 04 72 37 02 21 et les 20/21 septembre au 06 15 50 34 57.  
Participation aux frais : 3€ / adulte - 2€ / enfant.  
Retour en bus + ticket



### ...AVEC LA CRÉATION

#### ARTISTIQUE

#### Francheville

Visites avec la mairie de l'ancien fort militaire du Bruissin, des ateliers d'artistes résidents et de l'exposition de Patrice Mortier, artiste plasticien, présent le 20 à 15 h.  
Le 20 de 14 h à 18 h et le 21 de 11 h à 18 h -  
Chemin du Château d'Eau.

### ...EN VÉLO

#### Villeurbanne / Lyon et Lyon / Villeurbanne

Parcours culturel en vélo le long des berges du Rhône avec l'association « sites et cités » :  
- de Cusset à Gerland, le 20 à 13 h 30 station métro Laurent Bonnevey  
- de Gerland à Cusset, le 21 à 13 h 30 Maison des Fleurs parc de Gerland.  
Réservation au 04 72 13 90 02 ou par internet : sitesetcites@minitel.net



# COMMUNES

## - FONTAINES-SAINT-MARTIN, GARDER SON ÂME

Commune rurale, Fontaines-Saint-Martin a vu sa population augmenter fortement en vingt ans avant de se stabiliser aujourd'hui. Soucieuse d'offrir à ses habitants un cadre de vie agréable, elle s'est attachée à préserver son caractère de village.



Pendant longtemps, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône et Cailloux-sur-Fontaines formèrent un seul village. Cailloux partit la première en 1793 puis ce fut au tour de Fontaines-sur-Saône en 1850. Territoire à forte dominante naturelle et traversé par trois ruisseaux, Fontaines-Saint-Martin a sociologiquement beaucoup changé depuis deux décennies. Elle regroupe aujourd'hui une population composée pour un tiers de Saint-Martinois de souche, pour un autre tiers de Saint-Martinois implantés depuis environ vingt ans et pour le dernier tiers d'habitants de passage. Pour le confort de chacun, la commune s'est employée à développer ses services et à créer une vraie vie de village. Une école a été construite pour accueillir les nouveaux élèves. Fontaines-Saint-Martin a aussi accompagné la mise en place de plusieurs commerces. Cette démarche volontariste a permis l'ouverture simultanée d'une épicerie, d'une boucherie charcuterie, d'une boulangerie pâtisserie et d'une pharmacie. La Poste est également

présente. Outre l'attrait de pouvoir faire ses courses à proximité, cette petite zone commerciale joue un autre rôle clé dans la vie du village, en étant un lieu privilégié de rencontre et d'échanges. Fontaines-Saint-Martin bénéficie aussi d'une vie associative très riche qui met à la disposition des habitants une large palette de loisirs. Quant au Comité des Fêtes qui est très dynamique, il organise environ une manifestation chaque semaine. <



### CÔTÉ PROJETS

#### « OFFRIR DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES HABITANTS »

Patrick Laurent, maire de Fontaines-Saint-Martin et conseiller communautaire



« D'ici fin 2004, avec le Grand Lyon, la place de notre village sera réaménagée. Il s'agit de la rendre plus agréable et sûre. Le projet vise à limiter la vitesse en redessinant la route. Le parvis de l'église sera étendu et donc plus confortable pour la sortie des mariages.

Toujours au centre du village, l'ancien moulin qui a vu naître Joseph Anthelme Sève, devenu en 1833 Généralissime des armées égyptiennes avec le titre de Soliman Pacha, sera réhabilité. Trois salles de réunion seront installées, chacune avec une vocation pédagogique liée à l'histoire de la commune : la première sera dédiée à Soliman Pacha, la seconde au Franc Lyonnais et la troisième à l'agriculture. À côté du moulin, une construction neuve accueillera, en septembre 2005, la crèche, la halte-garderie et le restaurant scolaire qui vont être transférés ainsi que la garderie périscolaire. Une zone de verdure complètera l'ensemble.

Enfin d'ici janvier 2006, un pôle médical sera installé dans l'ancien groupe scolaire, situé à côté de la mairie. Nous voulons regrouper une offre médicale pour faciliter la vie des habitants, notamment des personnes âgées ou handicapées. Elles disposeront ainsi au même endroit de 2 médecins, 4 kinésithérapeutes, 3 infirmières, 1 orthophoniste et une aide aux personnes âgées ».

### CHIFFRES CLÉS

- 2 750 Saint-Martinois
- 274 hectares dont plus de 50 % environ en espaces naturels



# COMMUNES

## - LIMONEST, LE PLEIN DE NATURE

Parmi les dix communes marquées par les reliefs des Monts d'Or, Limonest est la seule dont le nom ne révèle pas son appartenance au massif. Pourtant, lovée sur le vallon qui culmine ensuite au Mont Verdun à plus de 600 mètres, elle bénéficie, à une encablure de Lyon, d'un environnement naturel privilégié.



Mi-rurale, mi-urbaine, Limonest a eu à cœur de maintenir l'équilibre entre la richesse de son patrimoine naturel, la qualité de ses paysages, son caractère villageois et son développement économique. Pendant longtemps relais sur l'ancienne route royale allant vers Paris, Limonest a fait partie, au début du 20<sup>e</sup>, de ce territoire situé au Nord Ouest de l'agglomération et baptisé le « jardin de Lyon ». Vignes, fruits, légumes et céréales y étaient cultivés. Le nombre d'exploitations a bien sûr diminué mais le village abrite encore cinq agriculteurs. Et la commune, tout comme

le Syndicat Mixte des Monts d'Or dont elle fait partie, a la volonté d'aider les jeunes exploitants et de préserver les sites dédiés aux cultures. Concrètement, l'objectif visé est d'éviter que les propriétés agricoles ne se démembrerent.

En son centre, le village abrite un bourg plein de vitalité, des commerces et de multiples équipements publics : école, restaurant scolaire, crèche, halte-garderie, bibliothèque, école de musique, parc des sports, salle de sport, terrains de foot et de tennis, salle des fêtes et maison des jeunes. Une trentaine d'associations animent la vie locale. Enfin la commune est célèbre pour sa course de côte Limonest Mont Verdun. Cette épreuve automobile qui se déroule en septembre et attire les meilleurs pilotes régionaux et nationaux fêtera cette année sa 77<sup>e</sup> édition. <

### CHIFFRES CLÉS

- 2 733 Limonais
- 912 hectares dont 50 % environ en espaces naturels et agricoles

### CÔTÉ PROJETS

#### « POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ET CRÉER UN HABITAT DIVERSIFIÉ »

Max Vincent, maire de Limonest, conseiller communautaire et conseiller régional



« Nous souhaitons développer le parc d'activité de la zone des Bruyères. Notre commune a des potentialités foncières et nous savons que des entreprises cherchent des terrains. Notre objectif est donc, dans le

cadre de ce dossier phare mené avec le Grand Lyon, de créer 25 nouveaux hectares pour permettre l'implantation d'activités tertiaires. En matière d'habitat, nous avons un projet de construction de 70 logements au centre du bourg, près de la mairie. Ce programme mixte accueillera du logement social et de l'accès à la propriété. Il s'agit entre autre, pour nous, d'aider les jeunes à rester dans notre commune.

Enfin nous travaillons actuellement au devenir de notre Maison des jeunes et de notre salle des fêtes. Celle-ci a 40 ans et l'une et l'autre ne sont aujourd'hui plus adaptées. Une large concertation a déjà eu lieu avec les associations. Un questionnaire a aussi été réalisé à destination des jeunes. Notre but est d'identifier toutes les attentes pour imaginer au mieux le futur équipement ».





## - MARCY-L'ÉTOILE, COMMUNE ATYPIQUE

De Marcy-l'Étoile, on connaît bien sûr le domaine de Lacroix-Laval et ses hectares de nature. La commune bénéficie aussi de la vitrine technologique d'entreprises de renommée mondiale, Aventis Pasteur et bioMérieux, nées et restées sur son territoire. Sans oublier l'école vétérinaire ou l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Dotée d'atouts qui la font rayonner au-delà de ses frontières, Marcy-l'Étoile vit cependant au rythme tranquille d'une petite commune...



### CHIFFRES CLÉS

- 3 167 Marcylois
- 550 hectares dont 40 % environ en espaces naturels et agricoles



C'est en 1917 que Marcel Mérieux installe à Marcy-l'Étoile son Institut biologique qu'il avait créé vingt ans auparavant. Aujourd'hui, Aventis Pasteur est leader mondial des vaccins. Quant à bioMérieux, créée en 1963 par Alain Mérieux, elle est aujourd'hui la 8<sup>e</sup> société mondiale de diagnostic biologique. En raison de ce capital scientifique et industriel de premier plan, de nombreux chefs d'État ou ministres foulent régulièrement le sol de Marcy-l'Étoile...

Autre caractéristique de la commune, Marcy-l'Étoile regroupe plus d'emplois que d'habitants, soit 4 000 d'un côté et 3 167 de l'autre. Ces derniers bénéficient d'une vie de village très riche et animée par une cinquantaine d'associations. De multiples équipements sont à leur disposition : écoles maternelle et primaire, restaurant, halte-garderie, centre aéré, gymnase, terrains de foot et de tennis, salle des fêtes, structures pour les jeunes mais aussi boulangerie, petit supermarché, pressing, pharmacie, poste... Depuis la dernière expansion démographique de

Marcy-l'Étoile il y a une quinzaine d'années, où 400 logements avaient été construits, amenant un flux de nouveaux arrivants, la courbe d'évolution de la population s'est

adoucie. Et la commune entend bien rester à son niveau d'aujourd'hui pour continuer à offrir à ses habitants une vie qui soit la plus agréable possible. <

### CÔTÉ PROJETS « AMÉLIORER LA VIE AU QUOTIDIEN »

Joël Piegay, maire de Marcy-l'Étoile



« D'ici fin 2004, notre mairie qui date de 1872 sera étendue. La salle des fêtes fera aussi l'objet d'une rénovation, avec un réaménagement scénique et l'installation de gradins télescopiques.

Par ailleurs, pour dévier à terme la circulation de la route départementale 30 qui passe actuellement par le centre bourg et est empruntée par 9 000 véhicules chaque jour,

une nouvelle voirie sera créée. Les premiers travaux débuteront fin 2003, initiés par le Grand Lyon.

Nous avons aussi le projet de construction, sur un terrain donné par notre commune, d'une caserne de pompiers pour Marcy-l'Étoile et Charbonnières.

Nous envisageons également de mener une réflexion en matière de logement social. Nous disposons de terrains dans le centre du village, ce qui pourrait peut-être permettre de créer des logements diversifiés. Enfin, un projet de Musée en relation avec l'histoire de Mérieux devrait voir le jour en 2004/2005. Cet espace scientifique et historique à vocation pédagogique permettra aussi de mieux connaître la biologie et ses développements futurs ».



# TRIBUNE LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES DU GRAND LYON

## POUR UN AÉROPORT PUISSANT, MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le 7 juillet 2003, le Conseil de Communauté était appelé à se prononcer sur un rapport intitulé : « Développement de l'aéroport de Lyon - Saint Exupéry - Convention de financement passée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon ». À cette occasion, notre Groupe, conscient de l'impérieuse nécessité pour notre agglomération d'encourager le développement d'un aéroport à vocation internationale, a majoritairement donné son aval à ce rapport sans, toutefois, méconnaître la nécessité de prendre en compte la situation des habitants des communes riveraines.

En résumé, le sentiment du Groupe UMP consiste à considérer qu'il serait préjudiciable aux communes du Grand Lyon de ne pas continuer à moderniser l'aéroport mais qu'en contrepartie, il faut mettre en place des actions visant à protéger la qualité de vie des riverains de l'aéroport et aider les communes mitoyennes, touchées par les nuisances du trafic aérien, à développer leurs équipements publics. Bien entendu, le Maire de Jonage, dont la commune est située dans le périmètre du Plan d'exposition au bruit, bien que favorable à l'amélioration des équipements de l'aéroport, n'a pu approuver l'actuel Plan de travaux.

Notre Groupe a été entendu dans ses revendications puisque le Président du Grand Lyon a décidé, en séance, de la mise en place d'une Commission Spéciale qui aura pour mission de se pencher sur les nécessaires compensations à mettre en œuvre au profit des communes riveraines de l'aéroport.

Le Groupe UMP est donc heureux d'avoir fait adopter une solution qui fasse perdurer les actions de développement de l'aéroport tout en les conjuguant avec la nécessaire protection des riverains de ce grand équipement indispensable à toute métropole en développement. Il est donc prouvé que l'on peut conjuguer développement d'un équipement indispensable à la réussite économique et développement durable c'est à dire respectueux de l'environnement.

Notre Groupe aura à cœur de s'impliquer dans les travaux de cette Commission pour aboutir à une juste prise en compte de l'amélioration de la qualité de vie des habitants de ce secteur du Grand Lyon qui subissent les nuisances aéroportuaires, autoroutières et routières d'équipements indispensables à toute notre agglomération.

Groupe UMP

## DE L'AGGLOMÉRATION À LA MÉTROPOLE

Le Gouvernement et le premier ministre ont fait de la décentralisation l'un de leurs objectifs prioritaires. L'on ne peut que s'en féliciter.

Après la réforme constitutionnelle, il s'agit maintenant de passer à l'étape suivante et de faire délibérer le Parlement sur les lois organiques et les lois ordinaires qui définiront une nouvelle répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales ainsi que sur les transferts financiers qui devront accompagner les attributions déléguées.

Dans ce cadre, l'on peut regretter que le législateur n'ait pas saisi l'opportunité du nécessaire approfondissement de la décentralisation pour s'attaquer également au mal français qui consiste à « empiler » les échelons administratifs au détriment de la rigueur financière et de l'efficacité de la gestion.

Aujourd'hui, il s'avère bien difficile de s'y reconnaître dans l'application des lois Pasqua, Voynet et Chevènement qui, successivement, ont introduit de nouvelles dispositions - pas toujours cohérentes - dans l'architecture de l'organisation territoriale de notre pays. Naturellement, le citoyen éprouve de réelles difficultés à discerner clairement ce qui ressort de la responsabilité du quartier, de l'arrondissement (pour les Lyonnais), de la commune, de la communauté urbaine ou de la communauté de communes, du pays, du département, de la région, de l'État et de l'union européenne...

S'agissant plus spécifiquement de la communauté urbaine de Lyon, il est permis de s'interroger aujourd'hui sur son évolution souhaitable. Compte tenu des enjeux liés à l'émergence d'une véritable métropole de dimension européenne, le territoire de la communauté n'a-t-il pas vocation à s'élargir jusqu'aux limites de ce que l'on nomme la région urbaine de Lyon ? Dans le même temps, et afin de consacrer le rôle des métropoles dans l'aménagement du territoire, ses instances exécutives et délibératives ne devraient-elles pas être issues du suffrage universel ?

Groupe « Union Pour la Communauté »

## LA LOUPE ET LA LONGUE-VUE...

... deux symboles du groupe Synergies, dans ses réflexions et dans son action, pour focaliser une attention constante sur les enjeux de proximité, doublée d'une vision générale d'agglomération.

- S'agissant des services urbains de proximité, n'oublions pas que le Grand Lyon exerce ces compétences parce que les communes les lui ont déléguées. Elles sont donc en droit d'attendre un niveau élevé d'efficacité à ce sujet. D'autant que les habitants du Grand Lyon sont très attentifs au bon fonctionnement de ces missions et ne manquent jamais de les confronter aux maîtres en cas de difficultés. C'est pourquoi notre groupe se veut attentif à ces enjeux de proximité et continuera à l'être, notamment en vue du transfert de nouvelles compétences à la communauté urbaine.

- Par ailleurs, nous agissons également pour promouvoir les grands projets d'agglomération : aéroport Saint Exupéry, berges du Rhône, Carré de Soie, Cité Internationale, Lyon Confluence ou le pôle agro-alimentaire de Corbas, en apportant notre autonomie d'esprit et notre pragmatisme à leur conduite. Mais pour cela il est essentiel de « mouiller la chemise » et non pas se contenter d'apporter une vision idéologique à des projets strictement opérationnels... Nous nous sommes ainsi déplacés sur ces sites pour appréhender ces projets, participer aux expositions ou écouter une présentation détaillée des techniciens, afin d'en analyser la qualité opérationnelle et décider de leur réalisation en toute connaissance de cause.

- Dualité de vision, donc, mais unicité d'action : quel que soit le niveau d'un projet, notre groupe, l'un des plus importants du Grand Lyon, se l'approprie au plus près du terrain.

Pour cela, nous utilisons tout à tour notre loupe et notre longue vue, outils nécessaires à une bonne perception sous tous les angles. Mais nous conservons à l'esprit un objectif unique du service au citoyen, centré sur la qualité de vie et le développement harmonieux du territoire.

Groupe Synergies  
Contact : chargé de mission, 04 78 63 45 84





## AGLO DE A À... À SUIVRE

Fidèles aux principes qui ont présidé à la création de l'Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel en novembre 2001, les élus du groupe souhaitent faire un bon usage de ce nouvel espace de liberté d'expression, c'est-à-dire un usage... opérationnel...

Aussi, ils consacreront à chaque fois, sans vertige aucun, cette page blanche à l'explicitation de leur démarche et de leur éthique.

Se rappelant la formule chinoise selon laquelle « la guerre commence avec le sens des mots », autant dire que la communication passe mal avec des malentendus et des non-dits, les élus d'AGLO proposeront à chaque parution l'examen d'un des mots-clefs de leur glossaire (société civile, intérêt général, transparence...)

Il convient de non seulement mettre les actes en accord avec les paroles, mais de commencer par avoir une parole claire. Trop de langue de bois, ou de caoutchouc, tue la langue tout court et rend le discours politique inaudible avant même de rendre l'action illisible.

Rendez-vous donc prochainement pour le début de ce dictionnaire des idées neuves.

En attendant, vous pouvez entendre la voix de la société civile au sein de l'agglomération lyonnaise sur [www.aglograndlyon.com](http://www.aglograndlyon.com).

Groupe **Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO)**

Groupe « **le Grand Lyon d'Abord** »

Président : Alain Joly

## UN TEMPS NOUVEAU AU GRAND LYON

Le Grand Lyon s'est doté de politiques nouvelles qui doivent irriguer ses projets : le développement durable, la concertation avec les citoyens, les temps de la ville. Ce sont là trois axes très intéressants de réflexion et d'action dont les habitants pourront apprécier peu à peu l'importance.

Le moins connu de ces axes est pour le moment le travail qui commence sur les temps de la ville. Il surgit pourtant de situations que tous les habitants du Grand Lyon gèrent au quotidien avec la désynchronisation du temps de travail, le développement des loisirs, l'utilisation élargie des services de la ville...

Cette politique sur les temps sera l'occasion de réfléchir aux rythmes de vie que l'on veut : il peut être utile d'ouvrir les lieux de loisirs culturels le dimanche ou en soirée, mais est-il nécessaire de commencer les soldes à minuit ?

Ce sera aussi l'occasion d'introduire la notion des temps de vie dans les grands projets urbains (Confluent, berges, Carré de soie...) en essayant de concilier au mieux les temps de la ville qui dort, qui travaille, qui s'amuse, qui se déplace. Beaucoup se fait déjà sur le Grand Lyon.

Il faudra aider à développer ces bonnes pratiques et à en créer de nouvelles : ex : un engorgement de circulation peut se régler par des infrastructures nouvelles, ou par une réorganisation des flux en détournant ou en réduisant le trafic ou... en décalant des horaires ! L'aménagement des temps est en passe de devenir aussi important que l'aménagement de l'espace : les élus en ont pris conscience.

Groupe **Gauche Alternative Ecologique Citoyenne**

## L'« ÉCOMANIA » : POUR QUOI FAIRE ?

On peut ne pas partager la façon du groupe communiste de lire la réalité mais l'affaiblissement du tissu économique lyonnais sur plusieurs décennies est bien la responsabilité des mécanismes de la politique libérale concurrentielle dominant la vie citoyenne de notre agglomération et, dans ce cadre, une des faiblesses de l'agglomération concerne « le commandement économique » comme l'indique une récente étude.

D'ailleurs, on nous permettra de l'interpréter non comme une démission des dirigeants économiques lyonnais - avec, notamment, le déplacement des sièges sociaux, les délocalisations et déstructurations, la disparition d'un tissu industriel et spécialement dans la métallurgie et le textile - mais comme une autre répartition des activités économiques en fonction d'autres objectifs plus rentables, d'autres alliances économiques pour d'autres placements financiers avec les conséquences sociales que l'on sait : chômage, précarité de l'emploi, etc.

C'est pourquoi, nous voulons croire que nos initiatives communautaires concernant « les développeurs » ou encore les propositions de « portails économiques » permettront de faire avancer concrètement les créations d'emplois indispensables au regard, actuellement, de l'augmentation de plus de 16 % du chômage dans le Rhône depuis un an.

Si nous pouvons avoir une plus forte autorité publique sur le MEDEF, la CCI et le gouvernement pour le développement économique et social, nous pensons qu'une des conditions, pour aller dans ce sens, est de rénover la pensée économique dans notre agglomération en sortant du schéma proposé par Le Thémis universitaire cher à notre ex - « meilleur économiste de France ».

Chiche pour une nouvelle culture d'agglomération, sur la base du concept de « développement durable, équitable et solidaire » ! D'autant que Lyon, avec la Région, se place parmi les 10 régions les plus créatrices de richesses en Europe. On peut donc s'interroger sur les proportions en « retour sur investissements publics » concernant les « masses salariales », les « impôts publics » et les « placements financiers ».

Groupe **Communiste & intervention citoyenne**

Président : René Chevailler

## LE CARRÉ DE SOIE : UN BEAU PROJET

La volonté affichée du Grand Lyon de créer un pôle de loisirs entre Villeurbanne et Vaulx en Velin vient de trouver sa concrétisation avec le choix de l'opérateur.

Il s'agit, à travers ce projet du Carré de Soie, de rééquilibrer l'offre de loisirs dans l'agglomération et de valoriser un site exceptionnel avec le canal, l'hippodrome jusqu'aux anciennes usines TAZE. Les élus radicaux - que ce soit Samia Belaziz pour Villeurbanne ou Thierry Braillard en sa qualité de Président du Comité de pilotage du Carré de Soie - ont beaucoup œuvré pour la réussite de cette opération qui inclut notamment un multiplex « Pathé », des commerces et des animations ludiques.

Cet attrait donné à la première couronne est un signe fort. Gageons que dans les prochaines années, se rendre au Carré de Soie sera un plaisir partagé où chacun pourra profiter des joies du sport, de la nature, du Bien-être dans le GRAND LYON.

Groupe **Radical de Gauche**

## PICS ET PICS ET POLLUTION...

Une canicule exceptionnelle a touché notre agglomération dès le début de la saison estivale et a donné l'occasion aux Lyonnais-es d'apprécier les guinguettes des Berges du Rhône.

Hélas, la vague de chaleur les a aussi exposés-es aux pics d'ozone. Cette pollution, favorisée par la combinaison d'une intense circulation automobile, d'un fort ensoleillement et d'un vent faible, s'additionne au cocktail chimique quotidien et affecte la santé des plus fragiles d'entre nous, enfants, asthmatiques, personnes âgées et affaiblis.

Faut-il attendre la pluie pour nettoyer l'atmosphère ?

Certes, le nouveau Plan Local d'urbanisme permettra de développer la ville sans accroître les déplacements motorisés. Certes, le nouveau Plan de Déplacements Urbains permettra d'agir sur la pollution atmosphérique d'origine automobile. D'autres initiatives comme l'auto-partage, Lyon en piste ou Dimanches en rues libres confortent cette politique.

En attendant, le fond de l'air effraie... et provoque 10 000 morts par an en France.

Nous souhaitons la mise en œuvre de mesures radicales lors de ces journées : information du public, réduction de la vitesse automobile, limitation de l'accès au centre-ville, tarif TCL réduit type ticket Liberté connecté à un stationnement résident gratuit. Ces actions anti-smog permettront de prévenir les risques sociaux et sanitaires de la pollution, et, nous l'espérons de provoquer un changement des comportements.

Groupe **Les Verts**

Présidente : Françoise Besnard

## OUI À L'EXTENSION DE L'AÉROPORT DE LYON-SAINT EXUPÉRY ET À L'INVESTISSEMENT FINANCIER NÉCESSAIRE

Pour que l'agglomération lyonnaise devienne une métropole européenne influente il est impératif de se doter des infrastructures aéroportuaires correspondantes.

La construction du troisième aéroport parisien n'étant pas retenue, nous devons offrir à Saint Exupéry toutes les possibilités de se positionner en numéro deux français pour un rayonnement international.

Notre groupe UDF et APPARENTES s'inscrit totalement dans la démarche initiée par Anne-Marie COMPARINI, présidente de la Région pour que cet aéroport desserve toutes les villes de la région Rhône-Alpes.

Dans cet objectif, de nombreuses infrastructures routières et ferroviaires sont déjà réalisées, en construction ou en projet. Nous favoriserons donc toutes les démarches qui conduiront à faire de Saint Exupéry le pôle majeur du trafic international. Nous regrettons le vote négatif des socialistes à la région qui retarde l'évolution de ce dossier et nous espérons que les esprits auront changé lors de la séance exceptionnelle mise en place par Anne-Marie COMPARINI en septembre, au cours de laquelle ce dossier sera à nouveau présenté.

Il va de soit que nous resterons vigilant sur les conséquences environnementales d'un nouvel aménagement et d'une augmentation de trafic.

Groupe **UDF et apparentés**





GRANDLYON INSOLITE **SUR LES BERGES DU RHÔNE, CET ÉTÉ, C'EST À LYON... 12 JUILLET 2003**

## + À VOTRE SERVICE

### INFOTRAFIC

Ce site vous présente l'état du trafic dans le Grand Lyon avec les chantiers perturbants et les points noirs de la circulation. Numéro vert **0800 15 30 50** (Appel gratuit depuis un poste fixe) <http://infotrafic.grandlyon.com>

### RECHERCHE DÉSESPÉMENT

En fouillant dans votre sac, un objet tombe dans une bouche d'égoûts... un numéro de téléphone pour le récupérer : **04 72 76 85 50**

**ALLO TCL 08 20 42 70 00** (12 centimes d'euro la minute)

**CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION ROUTIÈRE**  
**04 72 81 57 33**

**SITE ÉCONOMIQUE DU GRAND LYON** <http://eco.grandlyon.com>

### MILLÉNAIRE 3

Le Club « Millénaire3 » permet d'exprimer ses idées ou expériences :  
<http://www.millenaire3.com>

### PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Planification urbaine **04 78 63 43 43**

## + AGENDA CULTUREL DU GRAND LYON

**Rendez vous sur Internet !** Ce numéro de Grand Lyon Magazine vous propose un agenda culturel spécial dédié aux journées du patrimoine. Les autres manifestations ou rencontres ne sont donc pas répertoriées dans nos colonnes. Si vous souhaitez en savoir plus sur ce qui se passe dans les 55 communes de l'agglomération, consultez le site Internet du Grand Lyon et vous saurez tout ! <http://www.grandlyon.com>

## + DÉCHETTERIES

### CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

Impasse du Tronchon **04 78 47 56 51**

### GENAS

Rue de l'égalité **04 78 90 64 03**

### LYON 7<sup>E</sup>

12 boulevard de l'artillerie **04 72 73 46 57**

### LYON 9<sup>E</sup>

82 avenue Sidoine Apollinaire **04 78 47 10 57**

### NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Avenue des Frères Lumière **04 72 08 92 75**

### PIERRE-BÉNITE

Chemin de la gravière **04 72 39 21 87**

### RILLIEUX-LA-PAPE

Route de Fontaines **04 78 97 10 30**

### SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

2 avenue Louis Pradel **04 78 57 16 59**

### SAINT-PRIEST

Rue du Mâconnais **04 78 21 07 43**

### VAULX-EN-VELIN

15 rue Mendès France **04 78 80 71 39**

### VÉNISSIEUX

Rue Jean Moulin **04 78 70 56 65**

### VILLEURBANNE

Rue Alfred Brinon **04 78 84 56 09**

**D'octobre à mars** : du lundi au vendredi : 9 h-12 h et 14 h-17 h, samedi : 9 h-17 h. Fermeture dimanche et jours fériés

**D'avril à septembre** : du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-18 h, samedi : 8 h 30-18 h 30. Fermeture dimanche et jours fériés